

Compte-rendu du conseil d'école de Sannerville
(Commune de Saline) du 27 Juin 2019
rédigé par le secrétaire de séance M Wadoux

Présents :

- M. Bellec (Directeur de l'école de Sannerville)
- Mme Ferry (Enseignante)
- Mme Regnault (Enseignante)
- Mme Laurance (Enseignante)
- M. Bisson (Enseignant)
- Mme Malingre (Enseignante)
- Mme Godard (Enseignante)
- Mme Soulas (Enseignante)
- M. Villedieu (Enseignant)
- Mme Levrard (Enseignante)
- Mme Lebreton (Enseignante)
- Mme Jung(AVS)

- M. Grèle (DGS de la commune)
- Mme Delauney (Responsable Pôle Jeunesse de Saline)
- Mme Jourdaine (Coordinatrice affaires scolaires)

- M. Buot (Délégué des parents d'élèves)
- Mme Treny-Demetris (Déléguée des parents d'élèves)
- M. Paque (Délégué des parents d'élèves)
- Mme Brunet (Déléguée des parents d'élèves)
- Mme Castel (Déléguée des parents d'élèves)
- Mme Launay (Déléguée des parents d'élèves)
- M. Wadoux (Délégué des parents d'élèves, secrétaire de séance)

Ordre du jour :

- Effectifs de l'école
- Répartition et présentation de l'équipe pour la rentrée 2019
- Axes d'amélioration
- Budget

Effectifs de l'école :

- Le nombre d'élèves inscrits dans l'école au cours de l'année scolaire 2018-2019 a varié entre 220 et 235 enfants. (220 en fin d'année, 235 en Janvier/Février)
- 33 radiations et 31 inscriptions en cours d'année (dont 26 enfants du voyage).
- 10 départs en fin d'année (hors CM2) et 2 arrivées (hors PS)
- 27 enfants inscrits en PS (30 attendus).
- L'effectif devrait s'élever à 212 enfants à la rentrée de Septembre 2019.
- Les enfants du nouveau lotissement de Banneville la campagne iront à l'école de Troarn (transport scolaire).
- Au vu des effectifs, ni ouverture ni fermeture de classe ne sont envisageables.
- Beaucoup d'enfants ont des besoins spécifiques :
 - o 4 PAI,

- 2 PAP pour dyslexie
- 3 RIP déposés aux services sociaux
- 8 enfants ayant fait l'objet d'un dossier MDPH,
- 8 PPRE
- 28 enfants suivis par une orthophoniste (à la connaissance de l'école)
- 5 enfants ont des troubles du comportement (tous relèvent du handicap ou s sont déjà déjà suivi par les services sociaux).

Répartition des classes à la rentrée

- PS 27-30 M. Bellec (2/3) / 1 enseignante non nommée (1/3) / Mme Lambay (atsem)
- MS 22 Mme Levraud / Mme Anger (atsem)
- GS 25 Mme Ferry / Mme Masseron (atsem)
- CP/CE1 23 (12/11) Mme Soulas
- CP/CE1 23 (13/10) Mme Regnault (Nouvelle arrivante)
- CE1/CE2 23 (8/15) Mme Laurance (Nouvelle arrivante)
- CE2/CM1 22 (9/13) M. Bisson (Nouvel arrivant)
- CM1/CM2 22 (14/8) Mme Malingre
- CM2 23 M. Villedieu

1 remplaçant rattaché à l'école : Mme Darcy (Nouvelle arrivante)

3 AVS en 2018/2019 nous espérons en avoir autant à la rentrée

4 départs de l'école : Mme Godard (changement de département) Mme Lebreton, Mme Peeters (rapprochement du domicile) , Mme Thèvenin (rapprochement du domicile)

Les informations concernant la répartition sera diffusé aux parents sur le blog de l'école le soir du départ en vacances La liste des fournitures scolaires à acheter pour la rentrée sera fournie le dernier jour d'école. Elle correspondra à la future classe de l'enfant

Sorties et projets scolaires :

- 100 trajets en bus cette année (piscine comprise) : budget annuel dépensé intégralement
- 5 classes auront piscine l'année prochaine : toutes les classes comportant des CP, CE1 et CM2.
- Les olympiades ont connu un gros succès avec 40 parents mobilisés ce qui est un score « Exceptionnel »
- Les pique-niques de l'année ont rempli leurs objectifs « 0 déchet » (Très bonne participation des parents).
- Les décloisonnements entre classes de maternelle ont eu lieu sur les 4 jours. La formule plaît et fonctionne : le dispositif sera reconduit l'année prochaine.
- Des décloisonnements en élémentaire ont également eu lieu (chaque semaine (chorale, histoire, géo, sciences ..) et seront reconduits
- Accès au Gymnase de Saline : Aucun créneau n'a été accordé à l'école de Sannerville cette année. Le collège et l'école de Troarn ayant déjà pris tous les créneaux possibles). Demande est faite à l'équipe municipale de permettre qu'un créneau hebdomadaire adapté aux contraintes d'heures et de transports matinées soit disponible dans l'année pour le gymnase et le dojo

Axes d'amélioration pour l'année prochaine

_(1ere ébauche du nouveau projet d'école)

- Le débit (la fluence) de lecture des enfants est à améliorer
- Augmenter le soutien aux enfants à besoins spécifiques
- Sensibiliser davantage aux impacts des écrans : affecte les enfants à tous les niveaux, cause de retard de développement (langage, psychomotricité, concentration...)
- Faire entrer davantage les parents dans l'école (en élémentaire surtout).
- Continuer à Diversifier les expériences des enfants à travers les projets, les sorties
-

Budget :

Pour info : la coopérative dispose de 5000€ en banque et attend la subvention municipale 2019 de 5000€. Le bilan financier recettes/dépenses est en cours de finalisation

Budget municipal reconduit à l'identique.

- Pharmacie :	200€
- Petits matériel (qui perdure d'année en année) :	4000€
- Fournitures scolaires (consommables) :	8000€
- Abonnements :	200€
- Transport :	11200€

Devis signé par la mairie pour 2 classes d'ensembles, écran/ vidéoprojecteur pour la rentrée.

Divers :

- Demande à la mairie de remplacer la sonnerie (actuellement trop forte) par un dispositif musical (comme au collège) ou par une sonnerie plus agréable
- Demande de rideaux pour la classe de CE1-CE2 ainsi que de fenêtres oscillo-battantes (pour permettre l'aération de la classe).
- stores ou rideaux pour la salle informatique.
- Un projet de classe de neige est en cours de rédaction pour février 2020 :
 - o Demande à la mairie de financement supplémentaire (le transport en bus coûtant 5300 €), mais la mairie est dans l'impossibilité de répondre à la demande à cause de la possible défusion de Saline, le voyage ayant lieu pendant la période où la commune sera sous la tutelle de la préfecture. Coût total estimé : 5300€ +295€ / enfant.
- Agrandissement de la cantine :
 - o Les architectes doivent remettre au conseil municipal différentes propositions.
 - o Même si le projet ne sera pas conduit par l'équipe actuelle (à cause de la défusion), l'équipe municipale souhaite déposer le dossier dès Décembre prochain pour solliciter les subventions.
 - o Une fois les subventions accordées (peut prendre plusieurs mois), l'équipe en charge aura 2 ans pour les utiliser (et aura donc le temps d'affiner le projet)
 - o Le but est de faire gagner un peu de temps à l'équipe suivante.
- Un rapide récapitulatif des actions de l'APE a été fait :
 - o Vente de Chocolats

- Vente de Sapins
- Après-midi Jeux de société
- Achat de jouets de cour de récréation
- Loto
- Carnaval
- Fête des mères
- Fête des pères
- Buvette lors des Olympiades (Repas du soir annulé)